

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 16 septembre 2021

-----

Sous la présidence de M. Daniel Guiraud, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Troussel donnant pouvoir à M. Guiraud  
Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi  
M. Sadi donnant pouvoir à Mme Labbé  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Martin S.

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Monany, M. Chabani

-----



## Délibération n° 15-01 du 16 septembre 2021

### **MISE EN ŒUVRE DU PROJET PILOTE D'ASSAINISSEMENT DU VILLAGE DE DONG CAN (VIETNAM) – SUBVENTION AU COMITÉ POPULAIRE DE LA PROVINCE DE HAI DUONG.**

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil général n°97-VI-02 du 24 juin 1997, relative à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de coopération décentralisée et de paix,

Vu la délibération du conseil départemental n°2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu le protocole de coopération décentralisée avec la province de Hai Duong (Vietnam) du 9 mai 2006,

Vu sa délibération 7-1 du 4 juillet 2019 relative à l'approbation d'une convention pour la mise en œuvre du projet pilote d'assainissement du village de Dong Can (province de Hai Duong – Vietnam),

Sur le rapport du président du conseil départemental,



**après en avoir délibéré,**

- ATTRIBUE une subvention de 15 000 euros au Comité populaire de la province de Hai Duong pour le cofinancement d'une étude relative à la mise en œuvre du projet pilote d'assainissement dans le village de Dong Can (Vietnam).

Pour le président du conseil départemental,  
et par délégation

Abstention(s) de :

*M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, Mme Choulet, Mme Ségura*

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 8
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*